

4

L'HOMME

JOURNAL ILLUSTRÉ

DES

SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

1884. — N° 21. — 10 NOVEMBRE.

TRAVAUX ORIGINAUX

L. P. DI CESNOLA

ET SES PRÉTENDUES DÉCOUVERTES

A SOLI

PAR

H. DE MORGAN



Dans un article précédent, « *Le prétendu trésor de Curium* » (voir *l'Homme* du 10 août 1884), nous avons démontré le peu de foi qu'il fallait ajouter aux récits, même les plus circonstanciés, de M. L. P. di Cesnola. Qu'il nous soit permis aujourd'hui de donner un autre exemple du manque absolu de véracité des récits contenus dans « *Cyprus*. »

Le président du Musée des Arts de New-York, M. John Taylor Johnston, dans la liste des temples découverts dans l'île de Chypre, et explorés par M. di Cesnola, nous donne le nom d' « un temple consacré à Cybèle, à Soli » ; il a même soin d'ajouter dans une note : « La dédicace des temples est déterminée par des inscriptions trouvées dans lesdits temples, où les noms des divinités apparaissent, et d'après les statues trouvées représentant ces divinités. » (*Cyprus*. New-York, 1878, p. 452). Cette remarque est parfaitement correcte.

De son côté, M. di Cesnola, après nous avoir dit : « Dans les temps historiques, Soli était la ville la plus importante de l'île après Salamine, » nous décrit ainsi les fouilles qu'il prétend avoir pratiquées dans cette localité : (« Chapitre IX. Fouilles à Soli. » *Cyprus*, p. 229) : « Sur le même versant se trouvent les fondations d'un édifice circulaire, avec souterrain au-dessous, qui semble avoir été un petit temple. Ces fondations consistent en gros blocs de pierre extraits des collines voisines. Dans l'aire de ces ruines, je trouvai, à part plusieurs fragments et chapiteaux de colonnes en marbre et en granite, une dalle de marbre de forme allongée avec une inscription grecque très endommagée (voyez Appendice), mais contenant les noms de Soli et du proconsul Paulus, très probablement le Sergius Paulus qui est cité dans les Actes des apôtres. Toujours dans cette aire, je découvris une image de Cybèle, sans tête et en pur marbre blanc. Ces ruines peuvent bien être celles d'un temple de Cybèle, dont le culte se trouverait pour ainsi dire chez lui, dans le voisinage des riches mines de cuivre du district de Soli. »

Ce récit est accompagné d'une gravure représentant la statue décrite et publiée sous ce titre : « Image de Cybèle, hauteur 1 pied 11 pouces. »

M. J. Doell avait déjà décrit ¹ cette statue sous le n° 831 et l'avait figurée pl. VII, fig. 15, lui donnant comme provenance Karavostasi, autrement dit Soli. Dans le catalogue du Musée des Arts de New-York, *Hand-Book* n° 3, nous trouvons la même statue sous le n° 1137 (N. A. 35. z.) « Cybèle, marbre provenant de Soli ». Elle est décrite encore avec plus de détails p. 28, G : « Cybèle (Rhea)... 1137, marbre provenant de Soli, sur la côte nord-ouest. Le lion, son animal favori, est ici son marchepied... »

Nous sommes donc en présence d'un temple de Cybèle identifié au moyen de cette statue en marbre. Si nous jetons maintenant les yeux sur la planche XLVI du *Halm Album* ², nous retrouvons encore notre

¹ *Die Sammlung Cesnola*, Mémoires de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg. Tome XIX, n° 4, 1873.

² Nous désignons sous ce nom, un album portant ce titre *Photographs of antiquities from the Island of Cyprus* et se composant de 88 planches photographiques représentant des objets ayant appartenu à M. L. di Cesnola; sur chacune de ces planches est une légende écrite de sa main. Une partie des objets représentés dans ces planches ont servi à illustrer un article intitulé *The Cesnola collection* et publié dans le *Hearth and Home* du 19 avril 1873. M. Georges R. Halm, un artiste de New-York a su découvrir cet intéressant document, si plein de révélations, et a bien voulu nous permettre de l'étudier et d'en prendre copie.

même image de Cybèle; mais nous lisons, cette fois, écrit de la main de M. di Cesnola : « *A headless marble statue of Cybele found at Salamine. Archeological discoveries at Cyprus, 1869.* » (Une statue sans tête de Cybèle, en marbre, trouvée à Salamine. Découvertes archéologiques en Chypre, 1869). Voilà donc cette statue qui sert de base à toute la description et à l'identification du temple de *Soli*, trouvée, de l'aveu même de M. di Cesnola, en 1869 à *Salamine*. La distance qui sépare ces deux sites est de 65 milles anglais. Inutile d'insister sur ce fait.

Mais ce n'est pas encore là toute la vérité. M. Richter nous a com-



Fig. 156.



Fig. 157.

Têtes de statues. Chypre. Collection Cesnola.

muniqué au sujet de cette statue de Cybèle et de l'inscription de *Soli* la note suivante :

« L'inscription dont parle M. L. P. di Cesnola (*Cyprus*, p. 229 et 424, éd. am.) comme ayant été trouvée par lui à *Soli* dans les fouilles d'un édifice circulaire, qu'il considère comme un temple, n'a jamais été exhumée par lui dans ses fouilles, mais était depuis un certain temps déjà chez un paysan, dans le village de *Karavostasi*. Cette inscription existe encore là, servant de seuil à une porte. On n'a aucun renseignement sur sa provenance.

« L'histoire de la statue de Cybèle est encore plus curieuse. M. L.-P. di Cesnola n'a jamais découvert cette statue en marbre de Cybèle, ni aucune autre statue de Cybèle, ni même aucune autre statue, à *Soli*, dans l'endroit en question. Cette fameuse Cybèle en marbre était depuis longtemps la propriété d'une famille de *Larnaca*, dans laquelle avait été transmise de père en fils. On ne sait rien sur sa provenance, mais on prétend qu'elle a été trouvée dans l'île de Chypre et cela est probable. Cette statue a été donnée à M. L. P. di Cesnola par un mem-

bre de cette famille, qui est prêt à certifier sous serment que ce que j'avance là est la vérité. »

En plus du pseudo-temple de Cybèle, dont nous venons de parler, M. di Cesnola nous décrit la découverte de sépultures antiques à Soli; mais là encore la véracité n'est pas la qualité dominante de son récit. Il nous parle de sépultures occupant le flanc du coteau et la plaine, et figure dans son *Cyprus* (p. 230) trois terres-cuites avec cette légende : *Terres-cuites trouvées à Soli.*

La première, celle de gauche, est publiée dans J. Døell : *Die Sammlung Cesnola*, pl. XV, n° 1052 et décrite p. 66 comme provenant de *Larnaca*. N'oublions pas que Døell a grand soin de nous dire, dans sa préface, que la responsabilité, au sujet des indications de localités données dans son mémoire, repose en entier sur M. di Cesnola.

La seconde terre-cuite, une statuette, se retrouve dans l'*Halm Album*, pl. XX, fig. 4, en compagnie de six autres terres-cuites, et nous lisons, écrit de la main de M. di Cesnola : « Statuettes en terre cuite trouvées dans des anciennes tombes à Idalium et Paphos. Découvertes archéologiques en Chypre, 1869 ». M. di Cesnola déclare avoir perdu¹ cette statuette, mais il est facile de se convaincre de la fausseté de cette assertion, en ouvrant le Catalogue de sa vente faite à Paris les 25 et 26 mars 1870. Nous lisons à la p. 17 la description suivante :

« 201. Jeune femme drapée, voilée et couronnée (*prêtresse?*). Sa chevelure est ondulée, son bras droit posé sur la poitrine. Base adhérente. *Magnifique statuette [de la plus belle époque de l'art grec. Trouvée à Larnaca. La main droite et l'avant-bras gauche manquent. H. 0,^m35. Photographiée. »*

L'examen de la photographie qui accompagne ce catalogue achèvera de nous convaincre que la statuette de *Soli* « perdue » est bien la même qui fut vendue à Paris comme provenant de *Larnaca*.

M. W. Frøehner, dans la préface du Catalogue, appelle tout spécialement l'attention sur cette statuette qu'il nomme « la femme voilée de *Larnaca* (201). »

À droite de cette statuette, sur la même page 230 de *Cyprus*, nous voyons figurer une tête de femme que M. di Cesnola dit également avoir « perdue. » Cette tête avait déjà paru dans le *Scribner's Magazine* de décembre 1871, p. 184, en compagnie d'une autre tête, avec

¹ M. di Cesnola avait écrit de sa main sur un exemplaire de son *Cyprus* appartenant à M. J. Jackson Jarvies, le mot *Lost* (perdu) au-dessous d'un grand nombre des objets figurés dans cet ouvrage, c'est là que nous avons relevé ces indications.

ce titre étonnant : « *Têtes en marbre trouvées à Paphos* » (fig. 156 et 157)¹. La tête en marbre de *Paphos* est donc devenue une terre-cuite trouvée à *Soli*! Singulière façon d'entendre la précision en matière archéologique! Et il y a des savants qui travaillent de bonne foi sur de semblables données!

À part ces objets figurés p. 230 du *Cyprus*, il nous faut encore mentionner « une statuette en pierre découverte à *Soli* » et formant vignette dans le même ouvrage à la p. 176. Cet objet est lui aussi, au dire de M. di Cesnola, perdu? Nous ignorons ce qu'il est devenu. Dans la traduction allemande du *Cyprus*, cette statuette est donnée comme provenant de *Golgoi*².

Pour finir notre énumération, signalons enfin *une terre-cuite provenant de Soli* et aussi publiée en vignette p. 81 du *Cyprus*³.

Nous retrouvons cette terre-cuite dans le *Halm Album*, pl. XX, fig. 5, en compagnie de six autres statuettes, et nous lisons cette légende : « Statuettes en terre-cuite trouvées dans des anciennes tombes à *Idalium* et *Paphos*. Découvertes archéologiques en Chypre, 1869 ». Selon M. di Cesnola, cette statuette est *perdue*; mais le catalogue de la vente faite par M. di Cesnola, à Paris, les 25 et 26 mars 1870 nous donne une autre solution. En effet, à la p. 15, nous trouvons la description suivante :

« 180. Partie inférieure d'une figurine drapée (*Vénus*) appuyée contre un cippe. Sur le devant de la base sont sculptés, en bas-relief peint en vert, *cinq amours à la chasse au sanglier*. Sur le revers, deux lettres (N A) superposées, gravées à la pointe, du dernier siècle de la République romaine. Trouvée à *Citium (Larnaca)*. Dimensions de la base : H. 0^m,048, L. 0^m,105. Photographiée. »

Page III de sa préface, M. W. Frœhner cite le n° 180 « le bas-relief peint de la base d'une figurine de *Vénus* » comme un des lots importants de la vente. Plus tard, dans la *Gazette archéologique*, (1877, p. 51), ce bas-relief est figuré (la gravure semble prise sur la photographie de la vente Cesnola) et devient le sujet d'une longue dissertation. M. C.-W. Mansell, l'auteur de cet article, nous renvoie au catalogue de M. Frœhner. En comparant la photographie du catalogue de vente de M. di Cesnola et la gravure de la *Gazette archéologique* avec l'illustration du *Cyprus* et le *Halm Album*, il est impossible de

¹ Le *Century Co* de New-York a eu l'obligeance de nous prêter ces deux figures.

² Ludwig Stern, *Cyperm*, pl. XXXII, fig. 4.

³ Ludwig Stern, *Cyperm*, pl. V, fig 4, provenance : *Idalium* (Dali). Description p. 403.

ne pas se convaincre que nous avons devant les yeux un seul et même objet qui présente cette singulière particularité d'avoir été :

1° Trouvé à *Idalium* ou *Paphos* (*Halm Album*).

2° Trouvé à *Larnaca* et vendu (*Catalogue Frœhner*).

3° Trouvé à *Dali* (Édition allemande de *Cyprus*).

4° Trouvé à *Soli* et perdu (*Cyprus*, édition américaine et note manuscrite de M. di Cesnola).

Enfin, et ceci vient trancher la question, M. Frœhner nous écrit avoir acheté ce fragment pour le musée du Louvre. Nous l'y avons retrouvé en effet portant le n° 235. M. Léon Heuzey¹ nous donne une description de ce petit monument et nous renvoie au *Cyprus* et au catalogue de la vente Cesnola.

Nous remarquerons aussi que dans le *Cyprus* et le *Halm Album*, ce fragment de terre-cuite est surmonté d'un torse nu, lequel disparaît lors de la vente faite à Paris, ces deux débris appartenant à des statuettes de dimensions différentes. M. di Cesnola semble avoir suivi dans son *Cyprus* cette théorie qu'un objet, du moment que sa provenance et son aspect sont tant soit peu modifiés, devient méconnaissable. Nous devons convenir que jusqu'à présent il a assez bien réussi, puisque des énormités du genre de celle-ci ont pu passer sans être relevées. Ainsi, de tous les objets qui sont figurés dans *Cyprus* à propos des découvertes de *Soli*, seules la tête en terre-cuite de *Larnaca* (sous le n° 882) et une coupe en terre samienne sont au Musée des Arts de New-York; les autres objets manquent. On se demandera pourquoi M. di Cesnola n'a pas dit tout simplement que ces objets avaient été vendus; mais comme il n'avait cessé de répéter aux Américains qu'il avait fait les plus grands sacrifices en leur faveur², il lui eût été difficile d'avouer la vérité, c'est-à-dire que l'Europe avait largement choisi et que le nouveau monde n'avait en réalité que ce qui avait été refusé ailleurs.

C'est pourquoi M. John Taylor Johnston, président du Musée des Arts de New-York, ne craint pas d'écrire (*Cyprus*, p. 455 de l'édition américaine) : « Ce n'est que rendre justice au général³ di Cesnola, comme citoyen des Etats-Unis, que de rappeler ce fait que c'est grâce

¹ *Catalogue des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*. Paris, 1882, p. 197.

² Voyez *Cyprus*, P. Édition américaine, p. 454 et suiv.

³ Ce titre de général est usurpé. M. di Cesnola ne s'est jamais élevé au-dessus du grade de colonel de milice. — Voyez: *U. S. Circuit Court, Southern District of New-York. Gaston L. Feuardent vs. Louis P. di Cesnola, testimony of the defendant*. 1884. P. 41 folio 2440 et suivants.

à sa volonté, non seulement de conserver ses collections entières sous son nom, mais encore, si cela se pouvait, d'en assurer la possession à sa patrie adoptive, que les administrateurs du musée doivent d'avoir réussi à les acquérir. Si le général di Cesnola avait été *moins déterminé sur ces points, ou plus mercenaire, les collections auraient été dispersées et les objets vendus séparément, et cela à son grand avantage pécuniaire, mais à un détriment incalculable pour la science.* »

Soli nous offre un des exemples les plus frappants de la mauvaise foi apportée par « l'explorateur » dans la description de ses « découvertes, » et nous montre à quel point son ouvrage *Cyprus* est non seulement sans valeur, mais bien plus, qu'il est un danger pour les gens qui se risqueraient à travailler sur de semblables données. Nous avons vu que M. di Cesnola avait identifié un temple de Cybèle à Soli à l'aide d'une statue qu'il nous disait auparavant avoir trouvée à Salamine et dont en réalité personne, et lui tout le premier, ne connaît la provenance; nous voyons maintenant qu'il se sert, pour illustrer ses découvertes des sépultures de Soli, d'objets attribués également à Dali, Paphos, Larnaca, etc., alors que la plus rapprochée de ces localités est encore à 35 milles de Soli.

DE L'OBSTÉTRIQUE COMPARÉE

DANS LES RACES HUMAINES

A propos du livre récent du Dr Engelmann de Louisville

PAR

LE Dr E. VERRIER

M. Engelmann, déjà connu pour ses travaux sur l'obstétrique comparée dans les races, vient de faire paraître une nouvelle édition du livre qu'il a consacré à cette question. Ce livre n'ayant pas encore été traduit en français, nous donnerons une analyse sommaire de la partie la plus importante, et, en même temps, la plus originale : celle qui est consacrée à l'étude de la position pendant le travail.

L'auteur a été incité aux recherches qui l'ont mené à faire ce livre, dit-il, dans son introduction, par la découverte d'une ancienne poterie péruvienne qui représentait une sage-femme délivrant une femme en

travail. La photographie de cette pièce figure en tête de son ouvrage.

Cette trouvaille l'a donc amené à compléter les travaux de ses devanciers, à les coordonner et à les présenter dans un certain ordre, fort intéressant du reste, mais qui comprend plutôt l'observation des positions que prennent les primipares abandonnées à leurs instincts.

Il s'est surtout ingénié à déterminer quelle devait être la position naturelle de la femme au moment de l'accouchement, sans chercher à prouver si cette position était la plus favorable à l'expulsion du fœtus, ce qu'il aurait pu démontrer facilement par la théorie du parallélogramme des forces appliqué à chaque posture. Son travail comprend trois points principaux :

1° Positions prises par la femme chez les anciens peuples civilisés.

2° Positions prises chez les sauvages de nos jours où la femme est gouvernée par le seul instinct de la délivrance.

3° Enfin, positions déterminées par la science dans les pays modernes et comparées avec celles que prennent involontairement les femmes dans les mêmes pays, sous l'influence des douleurs expulsives.

Au point de vue ethnologique, le seul véritablement intéressant pour l'anthropologiste, M. Engelmann a établi une sorte de distribution géographique des positions de la femme en travail, dans les différentes contrées de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de plusieurs îles de l'Océanie.

Il serait fastidieux de répéter pour chaque pays, dans telle ou telle partie du monde, les positions en usage pendant le travail. Mais M. Engelmann les classe d'après l'inclinaison de l'axe du corps en perpendiculaires, inclinées et horizontales. Chacune de ces divisions comporte à son tour des sous-divisions, suivant que la femme est debout ou suspendue ; assise, accroupie ou à genoux ; enfin couchée sur le dos, le côté ou la poitrine.

Je ne relèverai dans ce travail qui a certainement dû donner beaucoup de peine à son auteur, qu'un point qui regarde plus particulièrement la France. Il y est dit, qu'en France, la position debout est prise parfois, mais on n'ajoute pas quelle peut-être la position prise dans les autres cas, qui sont absolument et généralement parlant, de beaucoup les plus nombreux. De ce que par omission ou ignorance, ou bien encore par accident, quelques femmes accouchent debout, de ce que l'on aurait même trouvé cette position en usage dans certaines parties de nos départements éloignés où des sages-femmes n'ont point encore pénétré, il ne s'ensuivrait pas qu'il fallût en déduire que cette position anti-naturelle soit choisie autrement que

par suite de surprise, ou bien encore dans la première période du travail, pendant que la femme se promène dans sa chambre ; ce n'est point là une position définitive.

La réputation que pendant des siècles, *le petit lit français*, appelé aussi de *misère*, avait acquise, prouve combien l'opinion de notre collègue de Louisville est exagérée, et aujourd'hui que, d'une manière générale, le lit de misère a été remplacé chez nous par le lit conjugal sur lequel existe un sommier élastique, il serait important de ne pas laisser propager une erreur dans l'appréciation ethnologique des positions du travail.



Fig. 158. — Chaise obstétricale de Raffius. xvii^e siècle

Les progrès de l'obstétrique dans notre nation ont prouvé que le décubitus dorsal et horizontal était, pour secourir la femme en travail, la position la plus favorable.

Malheureusement je crains que cette erreur, sans conséquence au point de vue scientifique, mais néanmoins fâcheuse au point de vue ethnologique ne se répète pour beaucoup de nos pays d'Europe.

Ainsi pour ne parler que de l'Angleterre et de l'Allemagne, on sait que dans le premier de ces pays c'est le décubitus latéral gauche qui, soit par pruderie, soit par commodité, a été adopté. M. Engelmann, lui, nous montre la femme en Angleterre, se tenant au cou d'un assistant ; à genoux, les bras appuyés sur une chaise ou sur les genoux d'une autre personne ; ou bien assise sur un tabouret bas, accroupie ou demi-couchée, telles, dit-il, qu'accouchent en Amérique les émigrantes irlandaises ou du pays de Galles. Or, je regrette de le dire, ce n'est point en observant ce qui se passe chez quelques malheureuses

émigrantes qu'on peut juger des usages d'un grand pays comme l'Angleterre.

De même pour l'Allemagne, où les connaissances obstétricales sont si étendues, notre confrère nous fait voir la femme debout ; sur les genoux d'un assistant, suspendue partiellement, demi-couchée sur un lit, ou retenue par une écharpe. La vérité est pour l'Allemagne, que la position générale est le décubitus dorsal et que chez beaucoup de primipares depuis les travaux de Schröder, on donne à la femme, dans la deuxième période du travail, la position latérale comme en Angleterre. Enfin dans quelques contrées reculées de l'Allemagne on fait encore quelquefois usage de l'antique fauteuil obstétrical de Heister comme le montre une gravure du xvi^e siècle empruntée à Schröder lui-même (fig. 158).

Après ces citations, n'est-il pas permis de craindre que, pour les autres contrées du globe, la bonne foi de notre confrère n'ait été induite en erreur, car ni lui-même, ni nous, n'avons pu vérifier les faits. Il y en a quelques-uns cependant qui font article de foi pour certains pays. On les trouvera parfaitement décrits dans le livre de M. Engelmann et dans la *Note on Labor in central Africa* de Robert Felkin, résumée dans le journal *l'Homme*.

Il est au moins surprenant que la position debout, si incommode, si fatigante et j'ajouterais même si dangereuse soit aussi répandue que M. Engelmann nous l'indique car, on la retrouverait d'après lui non seulement sur tous les continents, mais jusque dans les îles de la Polynésie, chez les Négritos et les Papous, dont les femmes accoucheraient debout et penchées en appuyant le ventre contre une canne de bambou plantée en terre, exerçant ainsi une pression sur l'utérus. Dans quelques tribus indiennes, ainsi que dans l'île de Céram, au nord de l'Australie, non seulement la femme en accouchant serait debout, mais pour la forcer à garder cette position, que la nature réproûve, on attacherait les mains de la parturiente à un arbre au-dessus de sa tête et on la laisserait dans cette attitude barbare jusqu'à la délivrance!...

Dans le royaume de Siam, l'art est plus avancé et les femmes prennent la position couchée, mais l'accoucheuse leur masse le ventre et pour peu que l'enfant tarde à sortir, elle le leur pétrit avec les pieds, ce qui ne manque presque jamais, dit M. Engelmann, d'amener des désordres souvent mortels pour la mère comme pour l'enfant.

Je passerai rapidement sur les différentes formes de positions inclinées pour m'arrêter un instant sur la station assise, que M. Engelmann s'est plu à étudier au point de vue de la chaise

obstétricale. Cette partie de son livre est vraiment fort curieuse, les figures sur bois donnent la forme des diverses chaises employées, mais toutes celles représentées sont beaucoup plus primitives que le fauteuil de Heister dont j'ai donné plus haut la figure.

Une autre situation assez bizarre dans la position accroupie, c'est celle qui a lieu dans la Micronésie occidentale où la mère se met dos à dos contre un assistant accroupi comme elle.

Sur l'antique poterie péruvienne dont j'ai parlé qui représente une scène d'accouchement d'il y a plus de 1,000 ans, la femme en travail est assise sur les genoux de la matrone qui l'assiste. Cette position se retrouve encore chez quelques peuplades sauvages ; et chez d'autres plus civilisées, c'est le mari qui donne ses genoux comme siège.

Enfin dans l'Ohio, où notre confrère américain a pu observer, il ne serait pas rare de voir la femme accoucher à genoux, le mari étant derrière elle et la tenant dans ses bras, en pratiquant pendant chaque douleur une sorte d'expression utérine analogue aux manœuvres de la méthode de Crédé.

Je sais, par une dame de l'île Maurice, que j'ai par hasard accouchée à Paris, que dans cette île les femmes prennent des positions variées qui semblent tenir plutôt à des différences de religions qu'à des différences de races.

Les Français du Canada ont, paraît-il, conservé l'usage du petit lit français tel que je l'ai vu encore dans ma jeunesse ; c'est-à-dire avec une chaise renversée sous le matelas supérieur, de telle sorte que cette chaise pût former un plan incliné sur lequel la femme en travail repose la partie supérieure du tronc ; quant au siège, avec cet appareil incommode, il était enfoui en quelque sorte et il ne manquait à tout cet ensemble que le fameux manche à balai de nos vieilles matrones, pour en faire un système absurde et dangereux.

J'aime mieux la position sur les genoux et les coudes, *more bestiarum*, c'est plus naturel et non dépourvu de raison. Il est vrai que c'est peu gracieux. On dit que Lecret recommandait ce procédé. En tous cas, il en est fait mention dans Hippocrate, Galien, Paul d'Egine, Aëtius, Soranus, et Rhazès. M. Engelmann nous le montre employé encore dans quelques parties de la Russie, de la Grèce et de la Turquie. D'après Ramsbotam quelques paysannes irlandaises, qui sont comme l'on sait de bonnes clientes de Lucine, accouchent ainsi. Chez les Gros-ventres, les Nez-percés, où l'accouchement se fait ordinairement accroupi, dès qu'une difficulté se produit, vite la femme se place sur les genoux et les coudes.

La posture sur les genoux et les coudes est donc très répandue ; c'est du reste une des plus rationnelles et elle pourrait soutenir la comparaison sans désavantage avec la position horizontale. La direction des forces est meilleure comme je l'ai démontré dans mes cours à l'École pratique, mais cette position est fatigante pour la femme. Elle est recommandée en France pour quelques cas de dystocie. Elle était aussi très usitée chez les anciens et l'est encore actuellement chez les Indiens d'Amérique ; dans la race jaune également, dit M. Engelmann, et chez les Mongols. Au sud et au sud-ouest du Missouri les blanches elles-mêmes accouchent à genoux. Il en est de même chez les Sioux, les Pieds-Noirs, etc.

Les indigènes de la Nouvelle-Zélande, les femmes de Dakota, tout en choisissant la posture sur les genoux, s'appuient en outre sur des bâtons piqués en terre. Il paraîtrait qu'au Japon cette position est prise aussi assez fréquemment. Mais pour les autres positions et les autres pays on ne sait plus qu'assez vaguement ce qui se passe et je crois que la prudence serait de ne pas faire trop fond sur les racontars qui ont été faits à M. Engelmann et qu'il nous a transmis sans critique.

Il n'y a guère que le décubitus dorsal et horizontal qui soit classiquement admis dans les contrées civilisées d'Europe, d'où il s'est étendu à d'autres contrées ; et il n'est pas rare de voir les femmes de tribus ou de peuples, où l'enseignement obstétrical n'existe pas, prendre d'instinct cette position comme la moins fatigante. On sait, d'autre part, que plusieurs accoucheurs modernes choisissent la position genu-pectorale dans quelques cas de version, pour la réduction des prolapsus, comme aussi pour remédier à la direction vicieuse des forces dans les obliquités antérieures extrêmes de l'utérus. Quelques tribus ajoutent à cette posture une sorte de ceinture, ou des coussins qui maintiennent le ventre de bas en haut. Chez d'autres, le mari se contente d'entourer de ses bras l'abdomen de sa femme et pour plus de commodité monte à califourchon sur ses reins. Chez les Papagos, quelques frictions, des pressions cadencées sur le ventre, les hanches et jusqu'au pubis, plus ou moins intenses suivant que la femme accouche ou non pour la première fois, complètent toute la pratique obstétricale de ces sauvages.

M. Engelmann a très ingénieusement présenté son sujet, sa division géographique est fort originale, mais au point de vue anthropologique il faudrait se garder d'un enthousiasme irréfléchi. Il y a beaucoup d'imagination dans l'exposé des faits et sauf les vieilles traditions classiques, sauf les cas et coutumes des Indiens de l'Amérique du Nord

qui, en raison du voisinage, ont pu être étudiés par M. Engelmann lui-même, à l'exception, enfin, des faits qui se passent dans l'Afrique centrale, aujourd'hui plus connus par nos explorateurs, Bayol, de Brazza, etc. ; faits d'ailleurs contrôlés dans la notice de Robert Felkin, il faut nous mettre en garde contre certains volatils à pieds palmés qui traversent facilement l'Atlantique, et n'accepter pour réel que ce qui aura été contrôlé rigoureusement par nos médecins de la marine, ou par des membres autorisés de notre Société d'anthropologie.

Ainsi M. le D^r Mondière, pour ne citer qu'un nom, nous a donné le détail des accouchements qu'il a vus personnellement dans l'Annam, où ils se font dans le décubitus dorsal comme en France alors que des récits de voyageurs, des racontars de *reporters* exotiques, et M. Engelmann lui-même, ce dernier d'après la thèse de Hureau, représentaient la race jaune comme accouchant à genoux.

Quoi qu'il en soit, ce ne sera qu'avec le temps et à la suite de nouvelles explorations scientifiques auxquelles auront été adjoints des médecins ou des anthropologistes, que la vérité pourra être connue sur la posture des femmes en travail dans les différentes races et sur *la raison d'être de ces postures*.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas.

L'ATELIER DU MOULIN-DE-VENT

PAR

LIE D^r L. RÉJOU

A 2 kilomètres au sud-est de Rouffiac, et à 1,200 mètres de la Charente, s'élève une colline dont le plateau, situé à une altitude de 40 à 50 mètres, et d'une étendue de 8 hectares environ, est connu dans la région sous le nom de Moulin-de-Vent (fig. 159).

La pente nord de cette colline, très douce et prolongée, vient mourir et bientôt se confondre avec la belle vallée de la Charente.

Sur la partie moyenne de sa pente ouest qui limite la vallée de la Chagnasse, et sur une étendue d'un hectare, se trouve l'endroit qui, d'après le plan cadastral de la commune de Rouffiac, porte le nom de Pierrefolle. Dénomination qui rappelle sans doute l'existence d'un dolmen aujourd'hui complètement disparu.

Du même côté, et en face, se dresse le bois Chailleuse, haute émi-

nence, d'une altitude cependant moindre, aussi remarquable par l'abondance exceptionnelle des cailloux roulés qui s'y trouvent que par la pauvreté en silex taillés. Une notable couche de diluvium recouvre sur une étendue de plusieurs kilomètres les différentes terrasses qui s'étagent le long du cordon littoral de la Charente. Plus riche encore est celle qui couronne les plateaux des deux collines dont nous venons de parler.

Assis sur la craie glaucaunniense, le terrain quaternaire du Moulin-

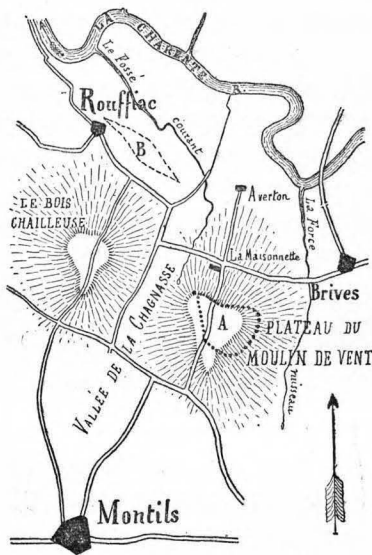


FIG. 159. — Environs de Rouffiac.

A. Station du Moulin-de-Vent. — B. Station robenhausienne juxtaposée à une station chelléenne.

de-Vent offre les traces innombrables d'une station qui va faire l'objet de cette courte étude.

Dès le début de nos recherches, nous fûmes frappés par la prodigieuse quantité de silex taillés, qui semblaient se multiplier sous nos pas, et par leurs petites dimensions. Une chose surtout attira notre attention et excita notre étonnement, ce fut la forme tout à fait insolite d'un grand nombre de ces petits objets.

Nous ne pouvons mieux faire que de reprendre la description que nous faisons de ces petits silex (fig. 160 et 161) dans la note communiquée à la Société d'anthropologie dans sa séance du 17 janvier 1884.

« La pièce type offre une épaisseur égale à peu près à ses autres

dimensions (10 à 20 millimètres). Vue par sa face inférieure, elle présente un pincement plus ou moins prononcé qui se reproduit invariablement sur chaque objet. Sur sa face supérieure se trouve soit une méplat qui semble faciliter la préhension de l'instrument, soit un sommet plus ou moins aigu, point de départ d'une arête qui va se terminer à l'extrémité pincée de la face inférieure et très souvent dans une direction presque perpendiculaire à cette même face. Tout autour viennent se placer une multitude d'instruments analogues dont la longueur peut l'emporter sur l'épaisseur et réciproquement, mais qui sont tous de petites dimensions et terminés par une extrémité formant angle dièdre; quelques-uns même, d'une certaine longueur, épais et retou-



FIG. 160.



FIG. 161.



FIG. 162.



FIG. 163.

Biseaux en silex. Station du Moulin-de-Vent. Coll. A. de Mortillet. 2/3 G. N.

chés à la façon d'un poinçon (fig. 162 et 163), se terminent semblablement et devaient servir au même usage. »

Avec cela nous trouvons une foule de petits grattoirs, perceurs, un grand nombre de lames et de petits éclats, tous objets du type robenhausien le plus pur.

A quoi pouvions-nous avoir affaire? Nous ne reconnaissons aucun type connu. Et cependant, n'était-ce pas là cette pointe burinante, déterminée d'une façon si ingénieuse par le regretté Leguay, cette pointe dont la terminaison à angle dièdre est si nécessaire lorsqu'il s'agit non d'opérer un sciage, comme le ferait tout autre pointe de silex, mais de creuser un véritable sillon en enlevant la matière par copeaux? N'avions-nous pas, en un mot, sous nos yeux un burin modifié? Le voisinage d'un dolmen, mais surtout l'association de ces silex à des objets bien déterminés et caractéristiques d'une époque où l'art était complètement tombé en désuétude, nous fit repousser bien loin cette idée.

En interrogeant l'outillage de l'industrie moderne, nous trouvions, outre le burin, un instrument qui réalisait, tout au moins dans sa partie active, les formes de notre petit silex ; nous trouvions le biseau, instrument dont se servent les menuisiers, les tourneurs pour creuser dans le bois des sillons longitudinaux.

Pour toutes les raisons dont nous parlions plus haut, si nous ne pouvions admettre que l'objet que nous avions sous les yeux était un burin, pouvions-nous rejeter la pensée qu'il fut un instrument analogue au biseau de nos menuisiers et exclusivement destiné à creuser des sillons. Nous ne le pouvions pas ; parce que si les objets en os, armes et outils, ont fait leur apparition et se sont développés avec le magdalénien, leur usage a continué à se généraliser à l'époque de la pierre polie, et si l'homme de la Madeleine se servait du burin pour satisfaire ses goûts artistiques, il s'en servait aussi pour *refendre* les os longs lorsqu'il lui fallait confectionner et ses aiguilles et ses sagaies et ses poinçons. A l'époque robenhausienne le burin a disparu, laissant place à un nouvel outil qui perdait, il est vrai, la forme longue et déliée que nécessitait la délicatesse des occupations auxquelles se livrait l'artiste des cavernes, qui gardait celles que lui imposait le seul usage auquel continuait à le destiner l'homme de la pierre polie : la refente des os longs.

Nous en trouvons la preuve dans les os non complètement refendus, tibias de chèvre pour la plupart, que possèdent le plus grand nombre de nos musées. Il suffit d'examiner avec attention le sillon laissé par l'outil qui servit à le creuser pour constater qu'aucune autre pointe de silex que la pointe burinante n'a pu produire ce résultat ; et comme la coupe en forme de V de ce sillon se reproduit invariablement la même sur toutes les pièces en question, on doit en inférer ceci ; c'est qu'il y avait à l'époque robenhausienne un outil spécialement destiné à cet usage. Il y avait là, en un mot, dans la détermination de l'outillage de l'époque de la pierre polie un vide que notre petit silex du Moulin-de-Vent venait combler.

Du reste, à plusieurs reprises, il nous a été possible, à l'aide de l'un de ces objets, de réaliser, et en très peu de temps, sur des tibias de chèvre, des sillons absolument identiques. Le doute n'était plus permis.

Déjà, donc, l'importance de notre découverte s'accroissait et nous n'hésitions pas à donner au silex, objet de notre étude, le nom de l'instrument qui, dans l'industrie moderne, s'en rapprochait le plus comme forme et comme usage : le *biseau*.

En face de l'abondance extraordinaire des biseaux sur le plateau du

Moulin-de-Vent, que devons-nous penser de leur rareté ou plutôt de leur absence dans les stations robenhausiennes très riches du voisinage et dans celles plus éloignées? Que pouvait nous laisser supposer la petitesse et le peu de variété des objets qui les accompagnaient : grattoirs, racloirs, perçoirs et lances?

Avions-nous à faire à un atelier de biseaux? Non, mille fois non; parce que, dans ce cas, il nous eût été possible d'en trouver dans les autres stations voisines, stations du même niveau chronologique. Et qu'on nous pardonne la comparaison, de même qu'on trouve ailleurs que dans l'atelier d'un armurier des fusils, et autres armes, de même on devrait trouver des biseaux ailleurs qu'au Moulin-de-Vent. Nous serions même tentés d'ajouter que les deux ou trois biseaux modifiés que nous avons constatés dans la collection de M. le baron Eschasseriaux, biseaux trouvés à Peu-Richard, semblaient s'y trouver comme par hasard, au milieu des milliers d'instruments en silex de toutes sortes qui font de cette collection spéciale à l'industrie de la pierre polie une des plus riches que nous connaissions.

Non, l'homme de cette époque ne venait pas au Moulin-de-Vent s'approvisionner de biseaux, et comme nous le disions dans la note que nous adressions à la Société d'anthropologie, ces derniers ne devaient ou plutôt ne pouvaient être que les instruments qui servaient à fabriquer les objets qu'on y venait chercher, poinçons, etc., etc., et les grattoirs, perçoirs qui les accompagnaient étaient utilisés à parfaire les objets que les biseaux avaient ébauchés,

Nous avons bientôt la certitude que l'atelier du Moulin-de-Vent était un atelier d'instruments en os.

D'un autre côté, et en dehors de cette discussion, comment admettre que les mêmes hommes qui créaient de nombreux ateliers lorsqu'il s'agissait de la fabrication d'instruments en silex, laissaient à l'initiative personnelle le soin de produire des instruments en os dont la fabrication était pour le moins aussi délicate et qui occupaient une place si considérable dans l'industrie robenhausienne?

Ayant acquis une conviction que le temps et de nouvelles recherches n'ont fait que mûrir, nous avons cru que nous devons appeler de nouveau l'attention des paléothnologues sur un fait d'archéologie préhistorique dont l'importance n'échappera à personne.

NÉCROLOGIE

ADOLPHE REGNIER

Jacques-Auguste-Adolphe Regnier est mort le 20 octobre au palais de Fontainebleau, dont il était bibliothécaire. Né le 7 juillet 1804, à Mayence, d'un père franc-comtois, il s'est adonné à de nombreux travaux littéraires, mais surtout à d'importantes études de linguistique. Il a rendu de sérieux services à la Société asiatique, dont il a été président.

En 1855, il publia : *Études sur l'idiome des Védas et les origines de la langue sanscrite*, in-4°. Comme travaux de linguistique, il avait précédemment publié : deux *Mémoires sur l'histoire des langues germaniques et sur les modifications qu'elles ont éprouvées depuis le milieu du IV^e siècle jusqu'à nos jours*. Dans le *Recueil* de l'Académie des inscriptions (1848 et 1850) : *Traité de la formation et de la composition des mots dans la langue grecque, avec des notions comparatives sur la dérivation et la composition en sanscrit, en latin et dans les idiomes germaniques*. 1855, in-8°, avait déjà paru en 1844, en tête d'une édition des *Racines grecques*.

ALPHONSE LAVALLÉE

Vers le commencement de mai est mort Alphonse Lavallée, président de la Société centrale d'horticulture de France ; il faisait partie de la Société d'anthropologie de Paris depuis le 21 janvier 1869.

COURS ET SOCIÉTÉS

Académie d'Amiens.

L'Académie d'Amiens vient de couronner un travail de M. Alcuis Ledieu, conservateur honoraire des Musées d'Abbeville, intitulé : *Boucher de Perthes, — sa vie, — ses œuvres, — sa correspondance*.

Ce manuscrit va être publié. Il formera un volume in-8° de 300 pages environ, tiré à un petit nombre d'exemplaires. On peut souscrire d'avance au prix de 5 francs en s'adressant à l'auteur, A. Ledieu, bibliothécaire, à Abbeville, rue Millevoye.

Concours de bébés.

Un concours international de santé, de développement et de beauté entre bebés âgés de un à trois ans devait avoir lieu à Paris. Divisés en quatre séries suivant l'âge, les plus beaux, les plus sains et les mieux constitués auraient obtenu des primes et des médailles. L'ouverture du concours était fixée au 3 octobre; le nombre des enfants inscrits montait, dit-on, à 3,065. La ville de Paris avait accordé le pavillon qu'elle possède aux Champs-Élysées. Tout était prêt, quand le Comité consultatif d'hygiène a demandé qu'il n'eût pas lieu, déclarant « qu'il y aurait un véritable danger à faire venir à Paris et à réunir, dans un même local, un grand nombre d'enfants de un à trois ans, c'est-à-dire d'un âge qui les expose plus particulièrement à contracter les maladies contagieuses qui règnent habituellement dans les grandes villes. »

Par suite de cette déclaration, et malgré la protestation de nombreux médecins faisant partie du comité d'organisation de l'exposition, le préfet de police l'a interdite. Comme résultats pratiques, cette exposition eût-elle été bien utile? Il est permis d'en douter. Mais l'anthropologie y aurait toujours puisé de précieux renseignements.

LIVRES ET JOURNAUX

Dr A. BORDIER. — **La Géographie médicale.** Paris, Reinwald, 1884, in-12, xxiv et 662 pages, 21 cartes et fig. (X^e vol. de la *Bibliothèque des Sciences contemporaines.*)

Cet important ouvrage, le premier peut-être en ce genre, tient beaucoup plus qu'il ne promet par son titre. En effet, comme l'auteur le dit lui-même, il s'adresse non seulement aux médecins, mais « aux biologistes, aux anthropologistes, aux sociologistes, aux philosophes, et même à tous les hommes qui sont aux prises avec les difficultés de la politique pratique. » Malgré son format in-12, c'est une véritable encyclopédie anthropologique.

M. le D^r Bordier, bien connu des lecteurs de l'*Homme*, s'y déclare partisan du *transformisme*, des théories de la *descendance* et de la *sélection naturelle*, en un mot de l'*évolution* des êtres ou *phylogénie*, qui se trouve résumée dans le développement des individus ou *ontogénie*; il ne fait aucune réserve pour l'homme. Nous devons donc nous attendre à lui voir traiter les questions les plus délicates avec l'indépendance complète que tout véritable homme de science doit apporter dans ses études.

L'ouvrage est divisé en trois livres. Le premier traite des milieux extérieurs et le deuxième du milieu intérieur. Le troisième, « consacré non plus à l'individu mais à la série des individus », montre comment l'homme se comporte dans la lutte entre l'hérédité et les milieux modificateurs.

Le livre I, de beaucoup le plus important, comprend à lui seul toute la *Géographie médicale*. L'auteur l'a traité avec le plus grand soin, et ses recherches bibliographiques ont dû être considérables pour qu'il ait pu condenser en moins de 450 pages tous les effets si variables de l'atmosphère, du sol, de la faune et de la flore, enfin du milieu social. Les gens du monde comme les savants de tous ordres le liront non seulement avec intérêt mais avec fruit.

Le premier chapitre nous montre l'influence de la température, c'est-à-dire des saisons et des climats, celle de la lumière, de l'électricité, de la vapeur d'eau, des vents et des poussières qu'ils entraînent, de la pression atmosphérique et des altitudes. Ce dernier paragraphe est une véritable monographie. Les expériences des physiologistes et spécialement de M. Paul Bert, les observations des médecins qui ont exercé sur les hauts plateaux de l'Amérique et de l'Asie, jettent une lumière complète sur ce sujet si intéressant et montrent les conséquences qui en résultent au point de vue des individus, des sociétés et en général de l'évolution des êtres.

Vient ensuite l'action du sol sur l'évolution organique et l'évolution sociale, enfin les maladies que produit l'absence ou la présence du calcaire dans la constitution des terrains.

Le chapitre qui a trait à la faune et à la flore comprend d'abord l'alimentation et en général tous les *ingesta*. On y trouve une longue série d'études sur les famines, l'ergotisme, la pellagre, l'alcoolisme et ces habitudes plus ou moins vicieuses contractées par l'homme dans toutes les races et sous toutes les latitudes, telles que l'usage du tabac, du hachisch, du bétel, etc.

Au sujet de la pellagre, on lit page 122 : « La pellagre est liée au

maïs; en vain essayera-t-on de contredire cette vérité qui ressort, avec évidence, de la minutieuse enquête du Dr Roussel en Espagne, en Italie, comme en France. »

M. Bordier me permettra de lui dire que cette affirmation me paraît un peu trop radicale. Des praticiens non moins expérimentés que MM. Roussel et Costallat ont observé la maladie pellagreuse en dehors de la zone d'alimentation par le maïs. Elle a été vue plusieurs fois à Paris. M. le professeur Landouzy, directeur de l'École de médecine de Reims, en a publié, vers 1860, de nombreux exemples. Moi-même, alors médecin en chef du Dépôt de mendicité de l'Aisne, j'ai pu lui fournir plus de 80 observations recueillies sur des ouvriers de culture des environs de Laon et sur des reclus de l'Aisne et des départements limitrophes. Nos malades, réunis à la clinique médicale de Reims, ont été présentés plusieurs années de suite à des notabilités médicales de Paris, parmi lesquelles je puis citer M. le Dr Constantin Paul. M. Landouzy a fait un voyage en Espagne pour comparer les pellagres du bassin de la Seine à ceux du bassin de l'Èbre. Durant un séjour de près de deux mois dans les Landes, j'ai vu la pellagre des mangeurs de *méture*, cette *polenta* de la Gascogne. Partout la maladie présente les mêmes caractères : accidents cutanés, accidents digestifs, accidents du côté des centres nerveux cérébro-spinaux. Je suis loin de nier la spécificité de cette maladie *totius substantiæ*, mais je crois que cette spécificité n'a pas pour cause unique l'alimentation par le maïs altéré.

Mais continuons notre examen. Nous arrivons à la lutte contre les infiniment petits. Les uns, émanant du sol, envahissent les individus et produisent l'impaludisme, la dysenterie et même, paraît-il, le goître et le crétinisme; les autres, que le vulgaire connaît sous le nom de *microbes* et que l'auteur appelle *ferments*, engendrent toutes les maladies épidémiques et contagieuses, soit aiguës, soit chroniques.

Je pense que M. Bordier est dans le vrai en proclamant le caractère parasitaire de toutes les affections contagieuses et inoculables. En tous cas il a été assez heureux pour pouvoir résumer tous les travaux français et étrangers qui servent de base à cette thèse encore discutée.

Pour ne plus revenir sur ce sujet, signalons au lecteur le dernier chapitre du livre II et le premier du livre III; il y trouvera une analyse très claire des travaux de M. Pasteur. M. Bordier, heureusement inspiré, a présenté la théorie de l'illustre expérimentateur sous un jour nouveau. Il montre que la méthode des cultures est une preuve expérimentale du transformisme, facilitée par la multiplication si

rapide des bacilles et des bactéries. Je doute néanmoins que M. Pasteur adopte cette manière d'interpréter ses précieuses découvertes. Quand on a lutté toute sa vie en faveur de l'hétérogénie, on n'admet pas facilement la mutabilité des espèces.

Dans le chapitre IV du premier livre, on trouvera de curieux articles sur l'influence de la civilisation dans les maladies, sur les maladies artificielles et sur les maladies mentales.

Le livre II est consacré à la pathologie comparée des hommes et des animaux et à celle de diverses races humaines.

La classification adoptée dans ce dernier chapitre m'a paru un peu trop basée sur des réminiscences des travaux de MM. de Quatrefages et Hamy, dont certes M. Bordier ne partage pas toutes les idées philosophiques.

Je ne dirai rien des races noires et jaunes, bien qu'il soit fort extraordinaire de faire dériver de cette dernière les Polynésiens et les Américains. Mais on me permettra de m'arrêter un instant sur les races blanches. M. Bordier en admet trois : les Berbères, les Sémites et les Indo-Européens. Ces derniers comprennent la race de Canstadt, la race de Cro-Magnon, la race de Furfooz, d'où procèdent les Lapons, enfin les Finnois et les Aryens qui se subdivisent eux-mêmes en Celtes et en Kymris.

Mais l'homme n'est donc pas le résultat de transformations successives ? Il a donc été créé de toute pièce, non pas seulement, il est vrai, dans l'*Eden-Pamir*, mais encore à Canstadt, à Cro-Magnon, à Furfooz, autour de la Baltique et ailleurs ? Toutes ces populations étaient donc contemporaines ?

Ces Aryens, la race par excellence venue de l'Asie, étaient donc brachycéphales en tant que Celtes et dolichocéphales en tant que Kymris. Qu'était-ce d'ailleurs que ces Kymris ? Ce nom était porté par une petite peuplade de la Grande-Bretagne que les Romains ont appelé Cambriens. Les historiens en ont bien rapproché les Cimbres venus de la Poméranie et les Cimmériens voisins du Pont-Euxin ; mais cette analogie de nom, d'ailleurs fort éloignée, ne suffit pas pour créer une race qui comprendrait tous les dolichocéphales de l'Antiquité, du moyen âge et des Temps modernes.

Les autres races (Allophyles de Prichard) étaient dolichocéphales à Cro-Magnon et à Canstadt, tandis que leurs voisins de Furfooz étaient brachycéphales. Ceux-ci, paraît-il, ont formé les Lapons ; mais les dolichocéphales que sont-ils devenus ? Ils n'ont donc rien formé ?

Je n'insiste pas. Dans une 2^e édition, sans doute très prochaine,

l'auteur, plus pénétré des découvertes préhistoriques modernes, modifiera sa classification. Il reconnaîtra que, parties de l'animalité durant le tertiaire, les populations primitives de notre France, toutes dolichocéphales, ont évolué dans le sens du progrès pendant toute la durée de l'époque quaternaire; qu'au début des temps actuels elles ont été envahies par des peuples brachycéphales venus d'Asie avec une civilisation avancée, le culte des morts et peut-être même celui du feu, absolument comme ces populations Aryennes si bien étudiées par M. Fustel de Coulange dans sa *Cité antique*.

A mon humble avis, Aryens et Robenhausiens pourraient bien être un seul et même peuple. Tous les mouvements de population que l'histoire nous rapporte, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la chute de l'Empire romain, ne seraient qu'une suite de réactions des envahis contre les envahisseurs, des dolichocéphales contre les brachycéphales et réciproquement. Aujourd'hui même, malgré le mélange des deux races en bien des contrées, on observe encore en beaucoup de points des restes de ces antiques rivalités.

La population française est l'objet d'une étude toute particulière. On lira avec grand intérêt les caractères anatomo-physiologiques et pathologiques de nos compatriotes dont l'ethnologie est si complexe. Vient ensuite la pathologie générale comparée des tempéraments, des états physiologiques et pathologiques des sexes et des âges. Après cette lecture, on se prend à regretter que l'auteur ait été forcé de condenser à ce point un sujet qu'il paraît si bien posséder.

Le livre III est entièrement consacré au *Transformisme* et présente en conséquence le plus grand intérêt. On y trouve l'exposition des différentes phases de la lutte entre les caractères spécifiques acquis et l'influence modificatrice des milieux, soit que l'individu et l'espèce triomphent, soit qu'ils succombent et disparaissent.

Les chapitres de l'*Hérédité*, de la *Concurrence vitale*, de l'*Acclimatement* devraient être lus et médités non seulement par les hommes de science, mais par les gens du monde qui sont sur ce sujet d'une bien dangereuse ignorance. Combien en effet sont victimes de l'hérédité sans avoir jamais lutté contre ses conséquences funestes et même sans les avoir jamais soupçonnées !

Il y aurait quelques restrictions à faire au sujet de l'article *Atavisme*, « cette force, dit M. Bordier, qui tend non seulement à maintenir le type dans le *statu quo*, mais à le ramener en arrière. » D'abord ce mot force est très vague, il a un parfum de philosophie qui n'est

guère scientifique. Ensuite, j'ai peine à attribuer à l'atavisme toutes ces anomalies et monstruosité qui seraient le souvenir des ancêtres animaux de l'homme. Les exceptions sont bien nombreuses. Ainsi la *polydactylie* peut bien à la rigueur rappeler les poissons, ce dont je doute, mais la *syndactylie* ne peut que montrer le mode de fusion des doigts devenu définitif dans un grand nombre d'espèces. Les arrêts de développement indiquent simplement les différentes phases par lesquelles passe l'embryon, et sont souvent les preuves vivantes de l'ontogénie. Si certaines anomalies musculaires rappellent des formes ancestrales, un grand nombre d'entre elles n'ont pas cette signification. La question de l'Atavisme est, à mon avis, encore obscure et a besoin d'être élucidée. Le transformisme est assez bien étayé d'autre part pour qu'on puisse renoncer aux preuves douteuses qui deviennent des armes entre les mains de ses adversaires. Du reste, les faits cités, quelle que soit l'interprétation qu'on leur donne, n'en sont pas moins curieux et intéressants.

En résumé, la *Géographie médicale* mérite à tous égards l'accueil favorable que le public lui a fait. Elle indique de la part de son auteur des connaissances très étendues et lui fait grand honneur. Le style en est clair, facile et nullement encombré de ces termes techniques qui pourraient le rendre obscur et éloigner le lecteur peu versé dans les diverses sciences qui se rattachent à l'anthropologie.

Un atlas de 21 cartes complète l'ouvrage et contribue à justifier son titre.

D^r FAUVELLE.

J. DE FISCHER. — **Études psychologiques sur les singes**, dans la *Revue des Sciences naturelles* de Montpellier. — **Psychologie. Notes sur l'intelligence des singes** dans la *Revue scientifique*, 17 mai 1884, p. 614.

M. J. de Fischer a publié des observations fort intéressantes sur les singes ; elles s'ajoutent utilement à celles qu'ont déjà faites les anthropologistes ; on ne saurait trop convier à les lire ceux qui veulent s'éclairer sur la marche de l'évolution partie des pithéciens pour aboutir à l'homme et ceux qui recherchent l'ancêtre commun des primates. Les faits recueillis *de visu* par l'auteur sur une foule d'aptitudes de ses singes, jointes aux études antérieures, constituent le commencement de l'étape pithécoïde qui prépare l'étape anthropoïde, c'est-à-dire l'aurore de l'humanité.

Dans cette étude sur l'intelligence des singes, M. J. de Fischer a constaté :

Que la peur conduit à l'abrutissement les singes comme les hommes, et que les manifestations intellectuelles ont lieu d'une manière bien plus spontanée et plus complète quand on prend ces animaux par la douceur et les bons traitements.

Par l'expérience, les singes deviennent plus prudents et plus roués.

Les singes reconnaissent l'objet de leur effroi même sous forme de dessin, faculté qui manque en grande partie aux petits enfants et aux sauvages.

Les singes saisissent complètement les rapports de certains mots et des objets correspondants, et ils lisent mieux que les enfants sur la physionomie humaine.

En fait de qualités ou de défauts : les singes s'attachent vivement aux personnes, ils sont susceptibles et colères, la gourmandise est le défaut qui les conduit le plus souvent à la désobéissance. Ils ont la passion du nettoyage. La curiosité des singes est égale à celle des petits enfants et des sauvages. Ils se rapprochent aussi parfois de ces derniers par l'envie et la cupidité. Le sentiment de la compassion ne leur est pas étranger. Ils ont aussi le sentiment de la propriété.

Non seulement les singes savent comparer la cause et l'effet et en tirer des conclusions, mais encore ils peuvent apprécier le poids et ont une certaine notion du nombre. Enfin, ils possèdent un langage entre eux qui est très bien compris par les individus de la même espèce.

Toutes ces données sont basées sur des observations directes, faites avec soin et longtemps prolongées sur des singes différents, appartenant à la grande famille des catarrhiniens ou singes de l'ancien continent, les plus élevés dans l'échelle zoologique.

Naturellement les constatations faites par M. de Fischer sur les singes ont la propriété d'horripiler les rédacteurs des journaux cléricaux. Aussi, pour n'en citer qu'un, M. Déodat, cherche-t-il à les tourner en ridicule dans le feuilleton scientifique de l'*Express de Lyon*, du 26 mai 1884.

Comme conclusion, je ne puis résister au désir de rapprocher ces constatations de ce que j'ai nommé, je crois à juste titre, l'*âge des instruments bruts*; elles se rapportent à la première partie de la première division de cet âge, celle dans laquelle les instruments étaient saisis tels quels et sans choix, sur le sol, pour les utiliser en renforçant les moyens propres et personnels. Plus tard, ces instruments, le progrès évolutionnaire allant, ont été choisis pour leur état préférable,

en raison du but à atteindre. Enfin, le travail manuel a fait son apparition et les instruments ont commencé à revêtir des formes intentionnellement voulues. (Voir *L'Homme*, n° 5, p. 143, — et le *Dictionnaire des Sciences anthropologiques*, au mot : *Instruments bruts*.)

PH. SALMON.

CORRESPONDANCE ET NOUVELLES

Notes sur quelques monuments mégalithiques d'Eure-et-Loir.

BOULAY-THIERRY. — Le mégalithe connu sous le nom de *Pierre frite* paraît être la table d'un dolmen et non un menhir. Cette pierre a environ 3^m, de long sur 3^m, de large et 0^m,60 à 0^m,80 d'épaisseur.

BROUÉ. — Près de la ferme de Badonville, un dolmen a été fouillé par le frère Inde, qui y a trouvé entre autre une belle lame de silex retouchée, longue d'au moins 0^m,45.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS. — J'ai visité le dolmen dit la *Table des Romains* ou la *Pierre au loup*; il se compose d'une rangée de quatre grosses pierres informes, dirigée de l'est à l'ouest. Sur l'une d'elles se trouvent plusieurs bassins ou cuvettes, mesurant de 0^m,15 à 0^m,25 de diamètre sur 0^m,06 à 0^m,10 de profondeur, qui ne sont probablement que des trous naturels agrandis seulement par l'homme. Ce monument, fouillé par de Boisvilette il y a une trentaine d'années, est actuellement en assez mauvais état; les supports sont presque tous renversés.

CORANCEZ. — Sur cette commune se trouve une belle table de dolmen de 5^m,30 de long sur 2^m,50 dans sa plus grande largeur et 1^m,80 dans sa plus petite. Dans son *Dictionnaire topographique d'Eure-et-Loir*, Lucien Merlet nomme cette pierre *Pinte de Saint-Martin*, mais les habitants du pays, vieux et jeunes, disent *Puits de Saint-Martin*, à cause d'un bassin naturel, d'une largeur de 0^m,50 sur 0^m,55 de long et 0^m,30 de profondeur, situé à peu près au milieu de la table et dans lequel on dit qu'il y a de l'eau en tous temps. Ce bassin serait, suivant la légende, l'empreinte du pied du cheval de saint Martin (on ne dit pas ce que ce saint homme venait faire en cet endroit). Je ne sais si cette dalle, qui dépasse le sol de toute son épais-

seur, 0^m,60, repose encore sur des supports ; ce qui la rend intéressante, c'est qu'elle a servi de polissoir ; elle porte à une de ses extrémités huit rainures anguleuses de 0^m,25 à 0^m,80 de longueur avec une profondeur variant de 0^m015 à 0^m,04 et une cuvette ovale de 0^m,15 sur 0^m,30 ; à son autre extrémité se trouvent six rainures anguleuses de 0^m,35 à 0^m,45 de long sur 0^m,015 à 0^m,04 de profondeur, plus quatre rainures arrondies de 0^m,25 à 0^m,60 de long sur 0^m,015 à 0^m,02 de profondeur, et enfin dix cuvettes de 0^m,20 à 0^m,40 de long sur 0^m,08 à 0^m,15 de large et 0^m,01 à 0^m,04 de profondeur. Il y a encore d'autres traces de polissage.

A peu de distance du mégalithe dont il vient d'être question se voit un groupe de pierres nommé la *Pierre couverte*. Cela nous a tout l'air d'être un dolmen brisé et bousculé en le fouillant.

DAMPIERRE-SUR-AVRE. — Un dolmen situé sur le sommet d'une colline dominant la vallée de la Meuvette et un autre au bas de la même colline, fouillés par le frère Inde, qui n'y a rien trouvé. Il y a sur cette commune un troisième dolmen dit la *Pierre au bout*.

ECLUZELLES. — Un dolmen très détérioré, appelé la *Pierre de pucrer* (corruption de *sépulcre*?)

GELLAINVILLE. — Il y avait, dit-on, un magnifique Cromlech, détruit en 1830. Les pierres qui le composaient ont été débitées pour faire du pavé, employé à Chartres.

MONTREUIL. — Il existe un dolmen au hameau de Cocherelle, dépendant de Montreuil. Ce dolmen est un des plus beaux du département. Il se compose aujourd'hui de deux tables et de quatre supports dont deux sont renversés ; mais l'espacement qui se voit entre ces supports nous fait croire qu'ils étaient primitivement plus nombreux ; il devait y en avoir au moins six, trois de chaque côté. Les tables mesurent l'une 4 m. sur 4 m. et l'autre 3^m,30 sur 4 m. ; leur épaisseur est de 0^m,50. Soutenues d'un seul côté, elles ont une inclinaison de 40° environ et laissent encore au-dessous d'elles un vide assez grand pour y loger un âne et plusieurs pores. Les supports ont chacun 2^m,35 de largeur et s'élèvent de 1^m,80 à 2 m. au-dessus du sol actuel.

MORANCEZ. — Je suis allé voir le dolmen dit la *Pierre qui tourne*. La table, restée horizontale, a 6^m,60 de longueur, 3^m,60 dans sa plus grande largeur et une épaisseur variant de 0^m,90 à 1 m. Cette énorme dalle de recouvrement est en saillie de son épaisseur au-dessus du sol du jardin dans lequel elle se trouve. En cachant des objets au moment de la guerre de 1870, le propriétaire a reconnu au-dessous de cette table la présence de trois supports.

ROUVRES. — Je possède de cette localité un polissoir de petite dimension : 0^m,70 sur 0^m,53, avec une épaisseur de 0^m,33, en grès très dur, portant cinq rainures anguleuses et des traces de polissage ressemblant à des cuvettes. Il a longtemps servi de borne à une grande porte.

SOREL. — Au lieu dit la Ferme-Brûlée, il y a un dolmen appelé dans le pays les *Treize pierres* ou les *Treize autels*. Il appartient à M. de Reiset. Les tables sont brisées et renversées, ainsi que les supports. Une des tables a dû servir de polissoir.

SOURS. — Le dolmen nommé la *Pierre complissée* ne présente qu'un gros bloc de 3^m,30 de long sur 3^m de largeur et 0^m,60 d'épaisseur. Il faudrait dégager le monument pour se rendre compte de la disposition des supports.

VER-LÈS-CHARTRES. — A Houdouenne, hameau de cette commune, dans la petite vallée et près du ruisseau d'Houdouenne, se trouve un polissoir, connu dans le pays et à Chartres sous le nom de la *Pierre d'Houdouenne*. Il a 3^m,25 de long sur 1^m,40 de large et 0^m,90 à 1^m de hauteur au-dessus du sol dans lequel il s'enfonce, et porte dix rainures anguleuses de 0^m,25 à 0^m,55 de longueur sur 0^m,01 à 0^m,03 de profondeur, plus quatre cuvettes de 0^m,20 à 0^m,40 de long sur 0^m,08 à 0^m,20 de large et 0^m,01 à 0^m,03 de profondeur. On dit dans la contrée que si la pierre d'Houdouenne s'enfonçait, Chartres serait noyé ?

Entre Houdouenne et Corancez j'ai vu une pierre qui porte le nom de *Pierre piquée*. Elle mesure 2^m de long sur 1^m,20 de large et 0^m,60 à 0^m,70 de hauteur et porte sur sa face supérieure trois rainures peu apparentes. Le lieu où se trouve cette pierre est nommé *Champtier des rigoles* et l'on dit que d'autres polissoirs y auraient été enterrés afin de ne point gêner la culture.

Entre La Varenne et Loché, dans une propriété appelée *l'Abbaye de l'eau*, il y a plusieurs groupes de grosses pierres que l'on croit être des dolmens.

A *Pierre-pesant*, j'ai visité la pierre qui, dit-on, a donné son nom à ce village ; c'est un affreux bloc de pierre, moitié debout moitié couché, perdu dans les ronces et presque inabordable. L. Merlet donne comme dolmen ce bloc qui n'est peut être qu'un menhir.

VERT-EN-DROUAIS. — Dans la vallée de l'Avre, près le hameau dit les *Fontaines-de-Vert*, est une table de dolmen un peu inclinée qui mesure 3^m sur 2^m,55 avec une épaisseur de 0^m,50. Elle porte dans la contrée le nom de *gravier de Gargantua*.

DORÉ-DELENTE.

La femme en Kabylie.

Une correspondance de l'agence Havas annonce une révolution sociale qui est en train de se produire en Kabylie, dans le Djurdjura. *Le Bulletin des Colons* publie à ce sujet l'article suivant :

« Les 5, 6 et 8 juin, les Amins, Oukils et Tamens des diverses tribus de la commune mixte de Fort-National, étaient convoqués pour élire des délégués que l'administration déclarait avoir à consulter sur plusieurs points relatifs surtout aux Kanouns.

« Ces délégués, élus conformément au système kabyle, se réunirent le 14 juin, au nombre de quarante-quatre, pour savoir si les filles devaient continuer « d'être livrées au mari avant l'âge de quatorze ans et prier le gouvernement de décider. » A cette demande faite par l'administrateur, il fut donné une réponse unanimement affirmative, sous la réserve d'un recensement des jeunes filles. Pour voter sur cette question, il fallut aller au scrutin, et le vote se fit à haute voix, suivant un ordre d'inscription qui irait par rang d'âge.

« Dans la soirée la question fut mise aux voix : « Les Benni Yenni ont demandé que le père de famille qui abandonne sa femme et ses enfants sans ressources, pendant plus de deux ans, soit déclaré déchu de ses droits de père et d'époux. Les enfants tenus pour orphelins seront pourvus d'un tuteur et la mère, considérée comme veuve, pourra se remarier. » L'amendement, en principe, fut accepté à l'unanimité.

« Le lendemain une question plus grave fut posée : « N'y a-t-il pas lieu d'interdire la vente des filles ? » Ceci en vue de modifier ces statuts de la loi kabyle qui méconnaissent complètement les droits de la femme et de l'enfant. Aux termes de cette loi, encore en vigueur, la fille peut être vendue par le père, la femme vendue par son mari, l'une et l'autre privées de tous droits, y compris le droit d'héritage. Sur cette proposition de la suppression des droits de vente du père sur sa fille, une discussion s'engagea très vive. Elle dura cinq heures. On vota d'abord à main levée. Il fut procédé ensuite à un vote nominal sur la question de savoir si le gouvernement consentait à interdire la vente des filles et des femmes. La proposition fut adoptée par 38 voix contre 4.

« A une nouvelle séance, les quatre opposants se rangèrent à l'unanimité qui acclamait une proposition tendant à établir qu'il « ne serait pas procédé au mariage sans que le consentement de la jeune fille soit requis, concurremment avec celui du parent sous l'autorité duquel elle se trouvera placée. »

« Le soir du lendemain, on mit à l'étude la suppression de la polygamie. Un vote de 27 voix contre 14 décida qu'il y avait lieu de supprimer cet article du Coran qui admet plusieurs femmes au foyer domestique. Sur ce vote, la session fut déclarée close, elle avait duré trois jours. »

Découverte de haches votives.

En extrayant des pierres, sur le sommet d'une carrière exploitée pour l'entretien des chemins, à 3,000 mètres environ du bourg de Serignac (Finistère) on vient de découvrir 23 haches en bronze, à douille, en forme de coin. Ces haches sont de deux dimensions peu différentes et simplement ornées de bourrelets en relief près du trou d'emmanchure.

Kernuz, 17 octobre 1884.

PAUL DU CHATELLIER.

L'époque de la Madeleine en Espagne.

Les *Matériaux* d'octobre 1884 signalent et figurent deux harpons en corne de cervidé, un avec barbelures d'un seul côté, l'autre avec double rangée de barbelures, récoltés par Alsius dans la grotte de Banyolas, province de Gérone. C'est la première fois que l'on trouve au sud des Pyrénées ces harpons si caractéristiques de notre magdalénien. Il serait intéressant de savoir s'ils sont en corne de renne ou de cerf ; dans le premier cas, le renne n'ayant jamais franchi la montagne, ils seraient importés en Espagne et prouveraient qu'on a eu raison de considérer les hommes de la Madeleine comme de hardis chasseurs que n'effrayaient pas les grands voyages annuels.

Séxdigitaire.

Plusieurs journaux ont annoncé la naissance, à la ferme du Fossé, commune d'Échevanne (Haute-Saône), d'un enfant du sexe masculin ayant 24 doigts parfaitement conformés : 12 aux mains, 12 aux pieds.

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris. — 1884, 3^e fasc., mai à juillet.

Chudzinski : Sur un faisceau supplémentaire du muscle grand pectoral, p. 362.

Bonnemère : Statuette mexicaine, p. 366.

Girard de Rialle : Allées couvertes d'Ellez (Tunisie), p. 366.

Maurel : De l'influence des climats et de la race sur la température normale de l'homme, p. 371.

Chouquet : Sur la présence de l'*Elephas primigenius* dans les alluvions de Chelles, p. 392.

Ujfalvy : Les opinions récemment émises en Allemagne sur le berceau des Aryas, p. 411.

Chudzinski : Anomalie du muscle grand pectoral, p. 446.

Denicker : Un fœtus de gorille, p. 447.

D'Acy : Le mammoth dans le forest-bed de Cromer, p. 452.

Zaborowski : L'ancienneté du Dingo en Australie, p. 461.

Chouquet : Les alluvions de Chelles, p. 464.

L. Bonnemère : Les caves de Saumoussay, p. 466.

Zaborowski : Produit des fouilles des cavernes de Cracovie, p. 473.

Topinard : Crânes pathologiques, p. 482.

Allaire : Des premiers rudiments du langage enfantin, p. 484.

Clavel : La dépopulation aux îles Marquises, p. 490.

Fourdrignier : Monstre double sternopage vivant, p. 500.

N. Bajénoff : Études céphalométriques sur des bustes d'assassins suppliciés et de personnages distingués, p. 502.

Ch. Letourneau : Sur l'Anthropologie, p. 516.

C.-A. Piétrement : Note sur les chars de guerre gaulois, p. 518.

W.-J. Hoffmann : La fête annuelle des Indiens Arikaris, p. 526.

Tautain : Contribution à la pathologie des Mandingues, p. 532.

Soulié : Dolmen du Ben-Smida, p. 540.

Maurel : De la couvade, p. 542.

Ten Kate : Matériaux pour servir à l'anthropologie de la presqu'île californienne, p. 551.

Congrès international des Américanistes. Compte rendu de la 5^e session. Copenhague, 1883. Copenhague, 1884, in-8°, VIII et 436 p., fig., pl. et cartes.

Lütken : Crânes et ossements humains de Minas-Geraés dans le Brésil central, découverts par P.-W. Lund, p. 40.

Brinton : *Aboriginal American Literature*. (Littérature aborigène américaine), p. 54.

Bamps : Les traditions relatives à l'homme blanc et au signe de la croix en Amérique à l'époque précolombienne, p. 125.

De la Rada : Vases péruviens du Musée archéologique de Madrid, p. 236.

Francis-A. Allen : *Polynesian antiquities, a link between the ancient civilizations of Asia and America*. (Antiquités polynésiennes, lien entre les anciennes civilisations de l'Asie et de l'Amérique), p. 246.

Bamps : La céramique américaine au point de vue des éléments constitutifs de sa pâte et de sa fabrication, p. 274.

Edwin Barber : Anciens ornements en poterie.

C.-C. Abbott : *On the paleolithic implements from the valley of the Delaware river, near Trenton, New-Jersey*. (Sur les instruments paléolithiques de la vallée de la Delaware), p. 283.

Elmer R. Reynolds : *Memoir on the pré-columbian shell-mounds at Newburg, Maryland, and the aboriginal shellfields of the Potomac and Wicomico rivers*. (Les amas de coquilles pré-colombiens à Newburg, Maryland, et les champs de coquilles du Potomac et du Wicomico), p. 292.

J. de Baye : Trépanation préhistorique, p. 314.

Stolpe : L'art ornementaire des peuples américains, p. 320.

Rink : Les dialectes de la langue esquimaude, éclaircis par un tableau synoptique de mots arrangés d'après le système du dictionnaire groënlandais, p. 328.

Lucien Adam : En quoi la langue esquimaude diffère-t-elle grammaticalement des autres langues de l'Amérique du Nord, p. 337.

L. de Rosny : Déchiffrement des inscriptions mayas, p. 355.

J. Vinson : La langue timucua, p. 362.

Vera : *Sobre las materias colorantes empleadas por los Indios americanos*. (Les matières colorantes employées par les Indiens américains), p. 368.

De Charencey : Formation des mots en langue maya, p. 379.

Anzeiger für Schweizerische Alterthumskunde. Indicateur d'Antiquités suisses. — N° 4. Octobre, 1884.

W. Gisi : *Sequani und Ræti in der Schweiz*. (Les Séquanes et les Rhétiens en Suisse), n° 19, p. 81.

E. : *Pfahlbau Wollishofen bei Zurich*. (Palafitte de Wollishofen, près Zurich), n° 20, p. 85.

Burkh. Reber : *Zwei keltische Münzen aus dem Torfmoore von Wauwyl*. (Luzern). (Deux monnaies celtiques du marais tourbeux de Wauwyl (Luzerne), n° 21, p. 86.